



HDJ-TND

Clinique Brétéché

DR ANNE-SOPHIE BELLOUIN

Création et ouverture HDJ pour la prise en charge des troubles d'apprentissage et des troubles du neurodéveloppement, sans critère d'âge.

CLINIQUE BRETECHE

3 RUE DE LA BERAUDIÈRE - 44000 NANTES

NIVEAU 2 : Equipe Multidisciplinaire

- Neuropédiatre, Pédiatre du neurodéveloppement et Médecin coordinateur
- Psychiatre de l'enfant et de l'adolescent
- Psychologue neuropsychologue
- Orthophoniste
- Psychomotricienne
- Ergothérapeute
- Puéricultrice et Infirmière coordinatrice
- Secrétaire, assistante sociale



Situation « simple »

Symptomatologie simple et diagnostic de trouble des apprentissages clair quant à la spécificité des troubles observés, leurs caractéristiques en terme de sévérité et de profil cognitif.

Mise en oeuvre diagnostique et thérapeutique suffisante par les professionnels de proximité de ville.

Niveau 1

Médecin de l'enfant, en lien avec le médecin scolaire ou de PMI + orthophoniste et/ou autre rééducateur + psychologue

Situation « complexe »

Multiplicité des intervenants-besoin de coordination.

Difficulté diagnostique : spécificité plus difficile à apprécier sur l'analyse de la symptomatologie.

Comorbidités (association de troubles, Déficit cognitif associé à des troubles de la sphère émotionnelle et/ou comportementale.

Réponse insuffisante à la prise en charge de 1^{re} intention.

Niveau 2

Équipe pluridisciplinaire spécialisée

Situation « très complexe »

(cf. critères d'orientation du niveau 2 vers le niveau 3)

Niveau 3

Centre de référence (CRTLA)

PÉDAGOGIE DIFFÉRENCIÉE / ADAPTATIONS PÉDAGOGIQUES

ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

MDPH (si besoin)

(Adaptations, accompagnants des élèves en situation de handicap, orientations vers les Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire [ULIS])

Ce **niveau 2** de recours aux soins, entre le niveau 1 (soins primaires) et le niveau 3 (Centre de référence) concerne les enfants dont la situation nécessite **une coordination pluridisciplinaire ainsi qu'une expertise du coordonnateur et de l'ensemble de l'équipe.**

L'enjeu du niveau 2 est d'assurer, au plus près de l'enfant, et **dans un délai raisonnable**, une **coordination** entre les organisations ou les professionnels y participant, tout en garantissant des **compétences complémentaires** et expertes dans le domaine des TSA.

La prise en charge, en niveau 2, a pour objectifs :

- de poser, confirmer ou affiner un diagnostic pluridisciplinaire,
- de hiérarchiser les problématiques et de prioriser les prises en charge,
- de réduire l'impact des troubles en mettant en place une rééducation adaptée et en précisant les éléments d'accessibilité et de compensation nécessaires,
- d'assurer le suivi et l'accompagnement de l'enfant et de sa famille,
- d'accompagner l'inclusion scolaire ainsi que dans tout autre milieu de vie de l'enfant.

Spécificités du niveau 2



- Pas un substitut au niveau 3 (CRTA) ou à d'autres niveaux 2 (CAMPS, CMP, CMPP, ...)
- Relai du niveau 1 (médecin traitant, médecin scolaire, pédiatre, professionnels libéraux paramédicaux) +++

Membres de l'équipe



- Dr Anne-Sophie BELLOUIN (pédiatre du neurodéveloppement) et Dr Martine LE ROCH (neuropédiatre)
- Dr Hélène BUCHOUL (psychiatre de l'enfant/adolescent) et Dr Déborah AKTAS (médecin coordinateur)
- Mme Marjorie CAMUS CHARRON (psychologue/neuropsychologue)
- Mme Claire POUTEAU (orthophoniste)
- Mme Catherine LEBRETON (psychomotricienne)
- Mme Ségolène DE LA VILLÉON (ergothérapeute)
- Mme Marion BEDOUET (infirmière puéricultrice) et Mme Laëtitia PINEAU (infirmière coordinatrice)
- Mme Débora LECLÈVE (secrétaire) Mme Marine DRIOU (cadre) et Mme Pascale COLLIN (AS)

Organisation



Un jour/semaine

le **Jeudi** dans le service Ambulatoire Médecine :

- HDJ diagnostic : 1 à 3 jours selon les besoins de l'enfant.
- HDJ suivi : selon les diagnostics et préconisations.
- HDJ de réévaluation si nécessaire : délai à déterminer selon la situation.

le HDJ travaille en collaboration avec les partenaires libéraux (et pas « à la place de »)

Première journée



- Accueil par ***l'infirmière coordinatrice*** et prise des constantes
- Entretien avec ***la puéricultrice*** : approfondissement du questionnaire-parents d'entrée, annuaire des professionnels en lien avec l'enfant, tableau récapitulatif de la scolarisation de l'enfant avec les différentes prises en charge au fur et à mesure des classes et questionnement sur les consultations ORL/Ophthalmologiste en cours ou passées.
- ***Consultation médicale*** : examen clinique
- ***Évaluation médicale*** des difficultés cognitives
- Début des ***bilans paramédicaux*** nécessaires (selon évaluation préalable lors de l'étude du dossier et après entretien téléphonique avec les libéraux)

Deuxième journée



- Suite des ***bilans paramédicaux***
- ***Staff multidisciplinaire*** des intervenants HDJ auprès de l'enfant
- Élaboration des diagnostics évoqués
- Élaboration des préconisations: prise en charge, avis complémentaires, scolarisation, adaptations pédagogiques, ...
- Proposition de suivi HDJ selon les situations
- Indication si HDJ de réévaluation nécessaire et dans quel délai



Restitution



- Parents : Explication des bilans effectués et de leurs résultats, annonce des diagnostics évoqués, et explication des préconisations.
- Enfant : Atelier sur les écrans en groupe (en systématique) pour les enfants/ado. Des documents sont remis aux parents à la fin afin de les aider à mieux gérer les écrans.
- Courrier : Double aux intervenants médicaux et paramédicaux, avec accord des parents.



HDJ de suivi

- Prise en charge rééducative : individuelle ou en groupe
- Ateliers : enfants/parents

- Décision par notre équipe, selon les situations, NON SYSTEMATIQUE
- Limité dans le temps
- Ne se substitue pas aux prises en charges libérales !!!



Coût financier

HDJ de diagnostic

HDJ de suivi

LE RESTE

À CHARGE 0

Adressage

HDJ-TND@clinique-breteche.fr

- Courriers adresseur + médecin traitant + parents
 - Compte rendus des bilans déjà effectués
- Etude du dossier
- Convocation des parents (double à l'adresseur)
- Questionnaire parents, autorisation de prise de contact avec les libéraux

PAS D ADRESSAGE DIRECT PAR LES PARENTS !!!!



Critères exclusion

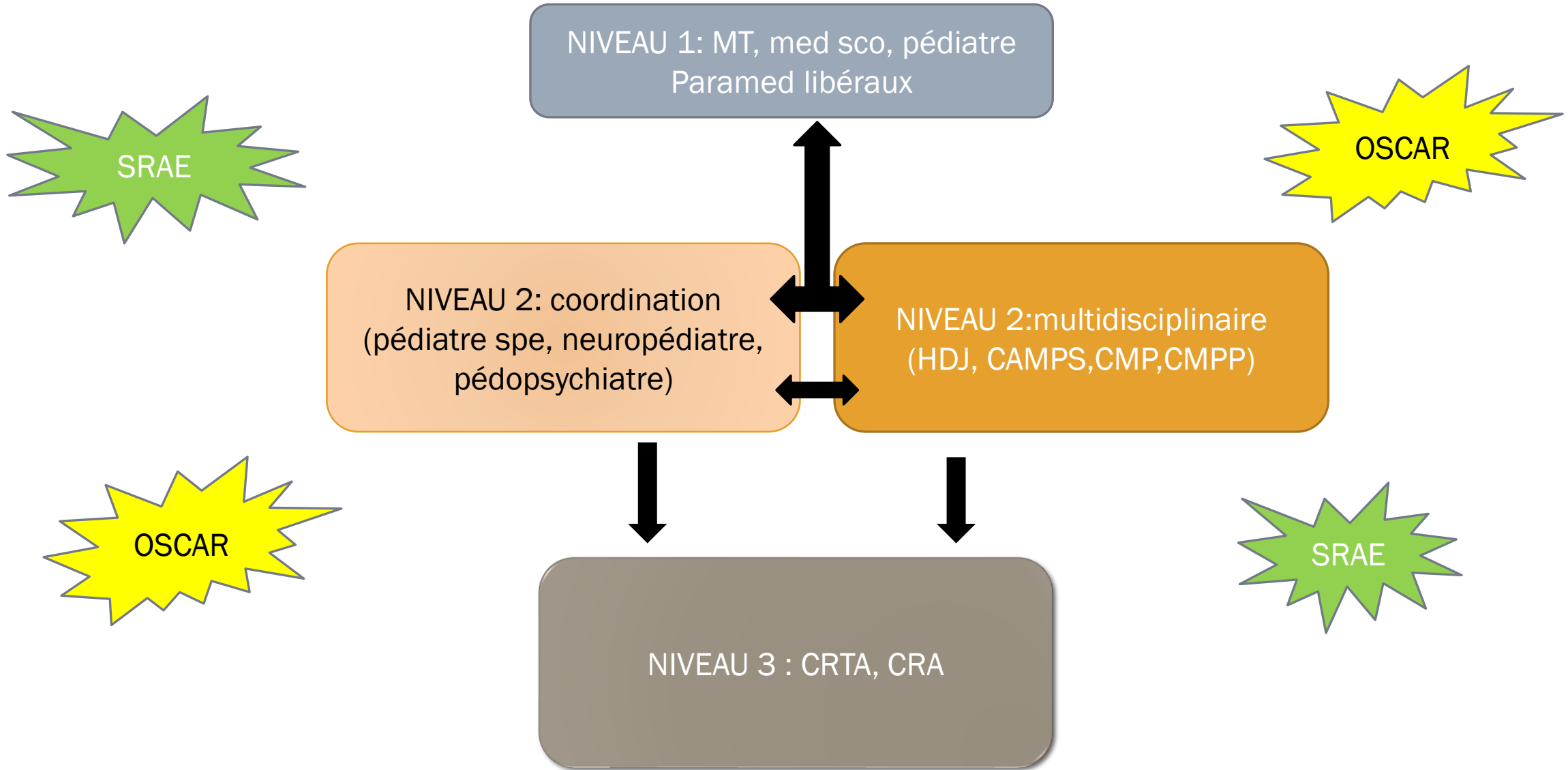
exclusion des enfants ayant eu des bilans multidisciplinaires dans l'année écoulée (relève d'une consultation de synthèse)

Pas de critère d'âge



Délais





Ce que nous ne sommes pas !

- ❖ Substitut au CRTA, à OSCAR, au CMP/CMPP....
- ❖ Substitut aux prises en charges libérales (pas d'arrêt des prises en charge par les familles si admission au HDJ).
- ❖ Moyen financier d'avoir des bilans gratuits
- ❖ Doublon sur liste d'attente (pénalise et embouteille toutes les filières)



Merci!

